

Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve		
District électoral de Louis-Riel (074)		
Endroits de vote - Journées du vote		Sections de vote
01	ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES 5751, avenue Pierre-de-Coubertin Salle Joseph Thibault	001-002-003-004-005
02	ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES 2720, rue Bossuet Gymnase	006-007-008-009-010-011
03	ÉCOLE SAINT-DONAT 3155, rue Desautels Gymnase	012-013-014-015-016-017-018
04	ÉGLISE SAINT-DONAT 6807, rue de Marseille - Entrée C	019-020-021-022-023-024
05	ÉCOLE GUILAUME-COUTURE 6310, avenue Albani Gymnase	025-026-027-028-029-030-031-032
06	ÉCOLE LOUIS-RIEL 5850, avenue de Carignan	033-034-035-036-037-038-039
07	ÉCOLE SAINT-FABIEN 6500, avenue de Renty Gymnase	040-041-042-043-044-045-046
08	SANCTUAIRE MARIE-REINE-DES-CŒURS 3600, rue Bossuet Salle de conférences - Sous-sol	047-048-049-050-051-052-053-054
Dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire : 1. Le maire de la ville de Montréal 2. Le maire de son arrondissement 3. Le conseiller de la ville de son district		

Données à jour au 2021-10-04

Produit le 2021-10-04 à 21:16

- voie ferrée
- limite ville liée
- hydrographie
- endroit de vote
- limite des sections de vote

Montréal

Service des infrastructures du réseau routier

Service du greffe

elections.montreal.ca

